Introduction gériatrie et gérontologie



Introduction gériatrie et gérontologie

Du fait du vieillissement de la population, notamment en Europe, gérontologie et gériatrie sont devenues des disciplines essentielles, et la demande en gériatres et en gérontologues va aller crescendo.

Selon l'OMS (organisation mondiale de la santé), on devient une personne âgée à partir de 60 ans, difficilement admissible à la plupart des sexagénaires en pleine forme, le chiffre sera revu à la hausse 65 ans selon la HAS (2015) avec l'augmentation de l'espérance de vie dans quasiment tous les pays du globe.

Définitions:

La gériatrie : du mot grec « gerôn » qui signifie « vieillard », désigne la médecine de la personne âgée et se consacre aux maladies dues au vieillissement.

La gériatrie est la spécialité médicale qui s'occupe des problèmes sanitaires spécifiques des personnes âgées, notamment tout ce qui touche à la dépendance (perte d'autonomie). Elle est exercée par des médecins spécialistes, les gériatres.

Une classe d'âge difficile à définir précisément, la plupart des patients ont plus de 65 ans, mais les principaux défis de la spécialité de médecine gériatrique concernent plus particulièrement le groupe des 80 ans et plus.

Les objectifs de cette spécialité médicale, dans laquelle la prise en charge du patient est globale, sont de maintenir ou au besoin de restaurer l'autonomie fonctionnelle des personnes âgées.

La gérontologie : est l'étude du vieillissement, aussi bien dans sa dimension biologique, sociologique, économique, démographique et psychologique. "Plus âgé" est préféré aux "personnes âgées", elle s'intéresse à toutes les implications du vieillissement dans les sciences humaines en général.

La gériatrie est donc une des composantes de la gérontologie.

La vieillesse est un état (on est vieux), le vieillissement un processus continu (on vieillit). Ce processus commence à un âge plus précoce qu'on ne le croit habituellement, comme l'indique la diminution du nombre de neurones, le déclin cognitif, qui débuterait vers 45 à 50 ans. Les individus qui s'en sortent le mieux sur ce plan sont ceux qui ont la chance d'avoir les plus grandes capacités de plasticité cérébrale.

Le vieillissement : correspond au déclin irréversible et inévitable de la fonction des organes qui se produit au fil du temps, même en l'absence de lésion, de maladie, de risques environnementaux ou de mauvaises habitudes de vie. (Tabac, manque d'exercice, mauvaise alimentation...)

Les affections du sujet âgé : le gériatre est confronté à certains problèmes spécifiques du sujet âgé

- Les déficits sensoriels, comme la surdité ou la malvoyance ;
- Les chutes et les traumatismes, qui peuvent avoir des conséquences plus importantes qu'à un âge moins avancé (citons par exemple la fracture du col du fémur);

- Les maladies neurologiques, comme la démence ;
- Les pathologies cardio-vasculaires et respiratoires ;
- La déminéralisation osseuse et les usures articulaires ;
- Les troubles nutritionnels ;
- Les troubles du sommeil.

Les personnes âgées constituent une population spécifique en raison de la survenue fréquente de polypathologies.

La définition de **polypathologies** est la présence de plusieurs maladies chroniques (au moins 2) chez le même individu sur la même période selon l'OMS.

Par maladies chroniques, on entend des problèmes de santé qui nécessitent des soins sur le long terme (pendant un certain nombre d'années ou de décennies) et qui comprennent par exemple : le diabète, les maladies cardio-vasculaires, l'asthme, la bronchopneumopathie chronique obstructive, le cancer, le VIH, la dépression et les incapacités physiques.

Aspect médico-social de la gériatrie :

Les gériatres visent à améliorer l'organisation et la coordination des parcours de santé des personnes âgées afin de prévenir les recours évitables à l'hospitalisation et de coordonner les soins en sortie d'hospitalisation, la structuration hospitalière de la gériatrie respectant les bonnes pratiques est un préalable essentiel.

Une filière gériatrique comprend :

Un court séjour gériatrique.

Une équipe mobile gériatrique EMG.

Un hôpital de jour gériatrique HJ.

Un service de soins et de réadaptation SSR.

Unité de soins de longue durée USLD.

Mais en pratique il y a un déficit chronique de place dans ces structures.

Il est souhaitable que les personnes âgées puissent être maintenues le plus longtemps possible à domicile, au besoin avec des aides.

Quand ce n'est plus possible, la personne âgée peut être placée en maison de retraite, plus ou moins médicalisée, ou en **EHPAD** (établissement

d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) si elle a perdu tout ou une partie de son autonomie. Les EHPADs ne sont pas comme on le croit souvent du fait de la présence de personnel soignant, des unités d'hospitalisation, mais bien des lieux de vie, dans lesquels les résidents gardent leur médecin traitant, qui travaille avec le médecin coordonnateur de la structure.

Le bénéfice attendu par les patients âgés est une amélioration de la qualité de vie, une diminution du risque de perte d'autonomie et de dépression, une amélioration de la satisfaction du patient en termes de qualité des soins, un soutien de la participation active du patient à sa prise en charge par l'expression de ses priorités et préférences, et une stimulation des stratégies d'ajustement et d'adaptation.

La « Silver économie » : expression, qui évoque la couleur argentée des cheveux du grand âge, l'idée fondamentale de la « silver économie » est de faire de la vieillesse un levier économique et un secteur créateur d'emplois. Un projet aussi ambitieux qu'incertain contre les préjugés qui associent retraite et inactivité, c'est une offre ciblée pour les personnes âgées.

La silver économie consiste à développer tous les services reliés de près ou de loin à la personne âgée.

- > Les aides à la personne.
- ➤ La technologie au service de la vieillesse.
- La formation des auxiliaires de vie sociale.
- La construction d'habitats collectifs.
- La rénovation de matériels publics et privés pour une plus grande accessibilité.

Investir pour les anciens diffuserait par conséquent un « vent » d'activités nouvelles, ce qui a permis de créer environ 350 000 emplois d'aide et de soins aux personnes fragiles entre 2012 et 2022.

Au début des années 2000, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) lance l'initiative « ville amie des aînés », citons aussi :

La création en 2008 d'Ordissimo, un ordinateur conçu pour les personnes âgées, la gamme lancée en 2016 par une association qui offre un accompagnement à l'activité physique des moins jeunes.

Le promoteur Cogedim Club, qui propose des habitats conformes aux attentes de la génération silver. Ces résidences se sont multipliées au cours des dernières années.

Le projet améliore la qualité de vie de cette catégorie d'âge.

La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement, qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2016, renforce l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile, en augmentant les plafonds du nombre d'heures d'aide, en exonérant de participation financière les bénéficiaires de cette allocation qui ont de faibles revenus (moins de 800 euros par mois), et en accordant des temps au répit pour les proches aidants. Par ailleurs, cette loi veut moderniser les résidences-autonomies.

Données démographiques et évolution en Algérie et dans le monde

Introduction:

Le vieillissement de la population est bien plus rapide que dans le passé.

En Algérie, les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 8,71% de la population totale en 2015.

Les gens vivent plus longtemps en raison d'une meilleure nutrition, assainissement, soins de santé, éducation et bien-être économique mais un monde vieillissant pose des défis sociaux et économiques.

La population âgée de 60 ans et plus a triplé ses effectifs en passant de 813 000 à 2,535 M habitants respectivement de 1966 à 2008, projection de 6,7 M d'âmes en 2030, compte tenu de l'allongement soutenu de l'espérance de vie s'élevant à 75,7 ans en 2007 contre 52,4 ans en 1970. En s'approchant des valeurs de pays développés.

Données de l'OMS:

Entre 2015 et 2050, la proportion des 60 ans et plus dans la population mondiale va presque doubler, passant de 12 % à 22 %.

En 2020, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus a dépassé celui des enfants de moins de cinq ans.

En 2050, 80 % des personnes âgées vivront dans des pays à revenu faible ou intermédiaire.

Tous les pays du monde connaissent une croissance à la fois du nombre et de la proportion de personnes âgées dans la population.

D'ici à 2030, une personne sur six dans le monde aura 60 ans ou plus, cette tranche passera de 1 milliard de personnes en 2020 à 1,4 milliard.

En 2050, la population de personnes âgées de 60 ans et plus dans le monde aura doublé pour atteindre 2,1 milliards de personnes.

Le nombre des personnes âgées de 80 ans et plus devrait, pour sa part, tripler entre 2020 et 2050 pour atteindre 426 millions.

Le vieillissement de la population a commencé dans les pays à revenu élevé (au Japon, par exemple, 30 % de la population a déjà plus de 60 ans), ce sont maintenant les pays à revenu faible ou intermédiaire qui connaissent les plus grands changements.

La décennie du vieillissement en bonne santé (2021-2030) vise à réduire les inégalités en matière de santé et à améliorer la vie des personnes âgées, de leurs familles et de leurs communautés grâce à une action collective dans quatre domaines :

- Changer notre façon de penser, de ressentir et d'agir en fonction de l'âge et face à l'âgisme.
- Renforcer les communautés de manière à favoriser les capacités des personnes âgées.
- ➤ Fournir des soins intégrés centrés sur la personne et des services de santé primaires adaptés aux personnes âgées.
- ➤ Fournir aux personnes âgées qui en ont besoin, l'accès à des soins de longue durée de qualité.

Les facteurs de vieillissement :

Le vieillissement peut être l'effet d'une augmentation du nombre de personnes âgées (vieillissement par le **sommet** de la pyramide), conséquence d'une baisse de la mortalité et de l'allongement de la durée de vie moyenne, mais peut-être dû aussi à un déficit de jeunes (vieillissement par la **base**), la baisse de la natalité. Dans ce cas, il peut donc y avoir vieillissement même si le nombre de personnes âgées n'augmente pas.

Le vieillissement est une conséquence de la transition démographique, le passage d'un régime de fécondité et mortalité élevée à un régime où l'une et l'autre sont basses.

Les conséquences du vieillissement de la population :

Le vieillissement de la population a et aura inévitablement des conséquences sur notre société, et surtout il peut concerner des domaines parfois insoupçonnés comme l'économie, l'alimentation, les transports...

En effet, la part des travailleurs âgés augmentera aussi considérablement. Certains emplois nécessiteront d'être adaptés : ceux de l'industrie par exemple, nécessiteront des ajustements.

Nous assisterons sans aucun doute au développement du secteur des services pour personnes âgées : aide à domicile, mais aussi, des produits de la vie courante ou encore nouvelles technologies à l'utilisation facilitée.

A force que la population vieillit, le nombre de personnes qui dépendent des transferts (enfants et personnes âgées) pourrait augmenter par rapport aux nombres de personnes qui financent les transferts (adultes en âge de travailler) donc conséquence économique, le vieillissement de la population entraîne alors un fléchissement de la croissance économique.

Dans tous les pays, les impôts augmentent avec l'âge, atteignent un pic puis diminuent. Dans certains pays, les impôts sont fortement concentrés sur les individus en âge de travailler, souvent en raison du fait que les impôts sont principalement basés sur les revenus.

La dépendance augmente chez les personnes âgées ainsi que les soins médicaux ce qui influe sur l'économie du pays.

Donc tous les pays doivent relever des défis majeurs pour préparer leurs systèmes sociaux et de santé à tirer le meilleur parti de cette mutation démographique.

L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2021-2030 Décennie du vieillissement en bonne santé et a demandé à l'OMS de prendre la tête de sa mise en œuvre. La décennie du vieillissement en bonne santé est une collaboration mondiale réunissant les pouvoirs publics, la société civile, les institutions internationales, les professionnels, les milieux universitaires, les médias et le secteur privé afin de mener pendant 10 ans une action concertée, mobilisatrice et collaborative à l'appui de vies plus longues et en meilleure santé